

2024
2025

Vos projets éducatifs et culturels avec le Département



Sommaire

p. 4 - 5

Le Musée Guerre et Paix

p. 6 - 7

Les Archives départementales

p. 8 - 9

La Bibliothèque Départementale des Ardennes

p. 10 - 11

La Cellule archéologique des Ardennes

p. 12 - 13

Visites

p. 14 - 15

Ateliers pédagogiques

p. 16 - 17

Ressources de médiation

p. 18 - 19

Projets thématiques

p. 20 - 21

Développement de projets culturels

p. 22 - 23

Informations pratiques

Juillet 2024

Crédits photos : C. Hocquart, B. Gouhoury, cd08

Graphisme : Tandem

Impression : cd08



Le Conseil départemental s'est significativement investi depuis plusieurs années dans le soutien apporté à l'offre culturelle et artistique dans toutes les Ardennes, en direction de tous les publics et particulièrement des jeunes scolaires, en partenariat avec les acteurs locaux publics, privés et associatifs.

Dans le cadre de notre Schéma départemental de développement culturel et artistique 2021-2025, un effort notable a été consenti en faveur de l'Éducation Artistique et Culturelle. Le Département, officiellement labellisé « 100% EAC » pour les années 2023-2028, assure ainsi le pilotage du Contrat Territorial d'EAC en partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Rectorat.

Au titre de l'exercice de nos compétences légales, pour les Archives Départementales et la Bibliothèque Départementale, comme dans la mise en œuvre d'actions volontaires avec le Musée Guerre et Paix et la Cellule Archéologique Départementale, quatre services concourent à cette offre culturelle globale, non seulement par leurs fonctions de préservation du patrimoine et de diffusion publique de leurs ressources et savoirs, mais aussi grâce à la mise en œuvre d'initiatives et de moyens à visée spécifiquement pédagogique, en direction du public scolaire des collèves ardennais et des autres niveaux d'enseignement primaire et secondaire, y compris en s'appuyant sur un service éducatif dédié.

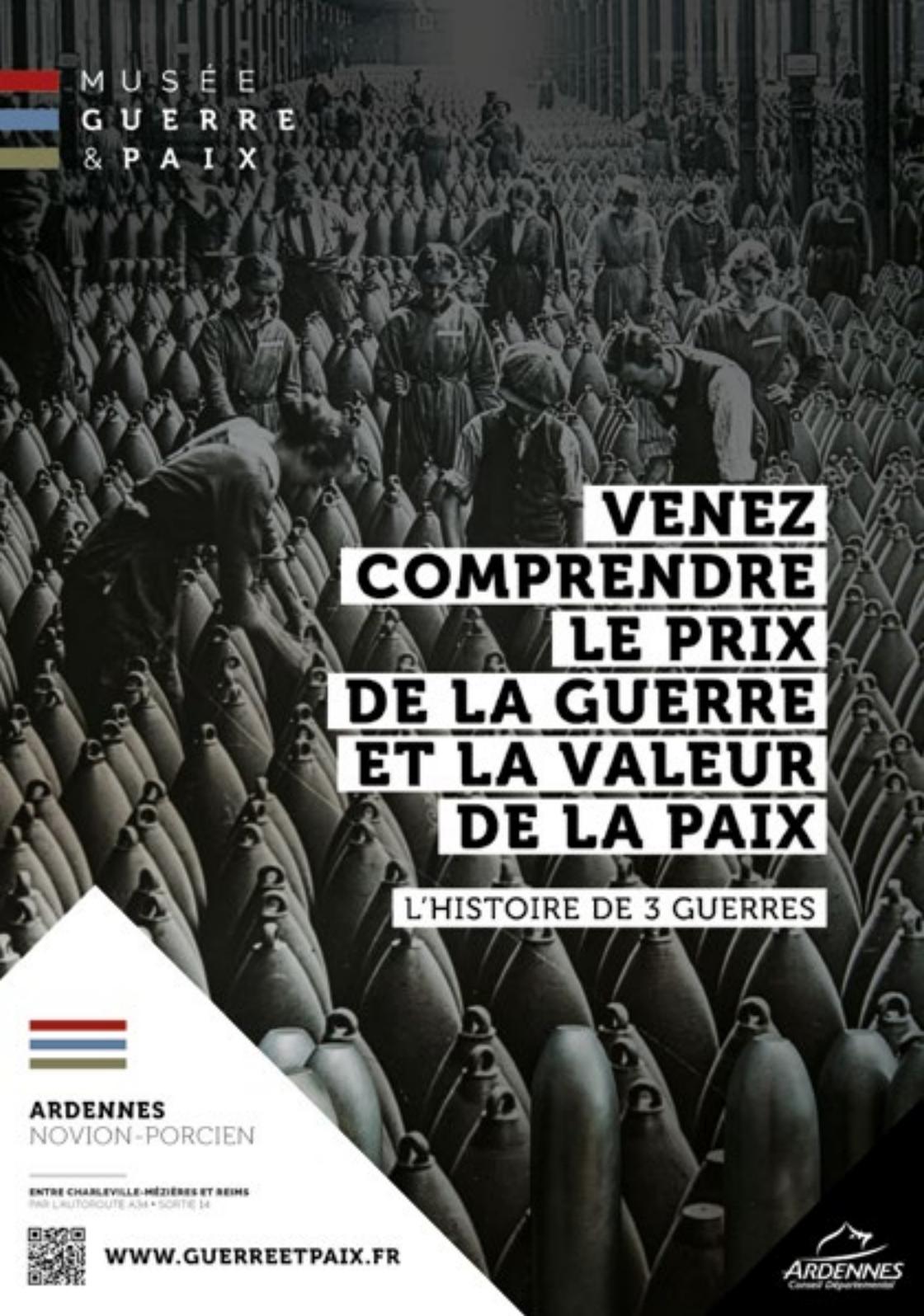
Dans une volonté de présentation à la fois exhaustive et pratique des multiples offres pédagogiques des structures culturelles du Département, notre Direction de la Culture a rassemblé cette année en un seul document l'ensemble des services culturels proposés aux jeunes Ardennais scolarisés.

Diffusée pour la première fois en cette rentrée 2024 auprès de tous les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés, directeurs, principaux et proviseurs des Ardennes et à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, cette brochure recense les propositions d'éducation artistique et culturelle du Département.

En plus d'être un outil au service des enseignants et de leurs élèves, elle témoigne de notre volonté de valoriser l'histoire et le patrimoine ardennais mais aussi de proposer une offre en prise avec la création contemporaine grâce au CTEAC.

Plus largement, cette brochure illustre aussi l'ambition portée par le Conseil départemental de favoriser la curiosité, l'expression artistique et l'épanouissement des jeunes Ardennais et leur ouverture la plus grande aux richesses humaines artistiques et culturelles d'hier et d'aujourd'hui.

Noël BOURGEOIS
Président du Conseil départemental des Ardennes



MUSÉE
GUERRE
& PAIX

**VENEZ
COMPRENDRE
LE PRIX
DE LA GUERRE
ET LA VALEUR
DE LA PAIX**

L'HISTOIRE DE 3 GUERRES



ARDENNES
NOVION-PORCIEN

ENTRE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES ET REIMS
PAR L'AUTOROUTE A31 - SORTIE 14



WWW.GUERREETPAIX.FR


ARDENNES
Conseil Départemental

M U S É E
G U E R R E
& P A I X

08270 Novion-Porcien

☎ 03 24 72 69 50

@ guerreetpaix@cd08.fr / mgp.reservations@cd08.fr

🌐 guerreetpaix.fr

Le musée a pour particularité de **présenter l'histoire sur un temps long de près d'un siècle**, envisagée dans sa globalité. Son propos est d'une grande originalité puisqu'il est consacré aux trois guerres de 1870-1871, 1914-1918 et 1939-1945.

Le musée propose un **parcours de visite chronologique et continu**, jalonné par une riche collection d'objets. **La scénographie se veut immersive** et propose un voyage dans le temps à travers de multiples dispositifs, décors grandeur nature, mises en ambiance, projections...

La visite du musée offre un complément à l'enseignement délivré en classe. Elle permet un contact direct avec les objets et les ambiances d'époque et propose d'appréhender de manière sensible toute la réalité de l'histoire présentée. Par la diversité des collections et des thèmes présentés, elle peut également s'intégrer **dans les apprentissages de l'éducation morale et civique, de l'histoire de l'art mais aussi des enseignements pratiques interdisciplinaires.**

Le musée dispose d'un service éducatif, dont le professeur relais est Nicolas Charles, professeur d'histoire-géographie au collège de Monthermé (permanence le vendredi).

Visites : p. 12

Ateliers pédagogiques : p. 14

Ressources de médiation : p. 16

Projets thématiques : p. 18

Le 20 fevrier Pierre Dancou & Jeanne
Le Roux tous 2. de cette paroisſe ont receu
la benediction du mariage en pnce de Pierre
Bertrand & Jan le Roux & de Guille Dancou
demeurans a vieil St Aubin ou dela depdan

en Extraord^{re} Le vendredy 27 Jour de febvrier 1686 sur
les deux heures du soir Jean francois
meusnier de neuilly affirme avoir veu
passer parmy luy 14. a 15. hommes setrans
par la main tout aupres des aisles du moulin
dit les auoir ouy rir & parler un peu deuant
qu'ils ne fussent viz aviz du Moulin, & se stre
teu. En passant viz aviz venans du coste
des bois de villers le Tourneur ~~dans~~

~~du Coste de villy~~

e de 102. Nous auons icy dans ma paroisſe un vieil
homme nommè henry charle natif de la
forge maillart paroisſe de Neuille mond
age de 102. Il dit auoir eu deux femmes
En mariage de la 1^{re} egl a. 4. enfans 2. fils
& deux filles, Auquel age de 102 ans
Il va encor assez bien a les jambes meins
La onior assez bonne Memoire

Le 27 avril Guille Jaquinot & Jeanne
Le Clercq ont receu la benediction du
mariage en presence de Blaise Le fleur



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES ARDENNES

10, rue de la Porte de Bourgogne

08000 Charleville-Mézières

☎ 03 24 57 40 06

@ archives@cd08.fr / education.archives@cd08.fr

🌐 archives.cd08.fr

Les Archives départementales sont un service du Conseil départemental depuis 1986. Elles tiennent un rôle essentiel dans la conservation de la mémoire collective des Ardennes et la valorisation du patrimoine du territoire.

Les Archives départementales abritent les archives de l'ensemble des services publics des Ardennes, mais aussi des fonds privés de particuliers, d'entreprises, d'associations. Plus de 17 kilomètres linéaires sont conservés, dont le document le plus ancien remonte à 997.

Les Archives départementales s'organisent autour de la règle des « 5 C » :

- **Contrôler** l'ensemble des archives publiques du département ;
- **Collecter**, par versement, les documents produits par toutes les administrations ;
- **Classer** les documents et rédiger des instruments de recherche permettant d'orienter les lecteurs dans cette immense masse documentaire ;
- **Conserver** le patrimoine écrit, audiovisuel et multimédia dans de bonnes conditions matérielles ;
- **Communiquer** les documents au public, accueillir et conseiller les enseignants pour l'exploitation des ressources documentaires.

Les Archives départementales disposent d'un service éducatif dont le professeur relais est Christine Chopineaux, professeur d'histoire-géographie au collège de Rimogne (permanence le mardi).

Visites : p. 13

Ateliers pédagogiques : p. 15

Ressources de médiation : p. 16

Projets thématiques : p. 18



MANS

Marie-
Antoinette

Nicolas

Monsieur
MALINCO!

SCHACHSPIEL

P
L
E
R
A
T
U
N
Z
V
W



**Bibliothèque
Départementale
des Ardennes**

**4, rue Georges Brassens
08000 Charleville-Mézières**

☎ 03 24 56 03 76

@ bda@cd08.fr

🌐 bda.cd08.fr

Conformément à la Loi du 21 décembre 2021 sur les bibliothèques et la lecture publique, la Bibliothèque Départementale des Ardennes a pour mission de :

- **Renforcer la couverture territoriale en bibliothèques** pour un égal accès de tous à la culture
- **Favoriser la mise en réseau** intercommunal des bibliothèques
- **Proposer des prêts de collections et matériels d'animation** aux bibliothèques et aux partenaires socio-éducatifs
- **Proposer des formations et des services d'ingénierie** aux communes et intercommunalités
- **Proposer des projets culturels** à tous les publics

Les publics scolaires sont une priorité de la BDA qui met toutes ses ressources à disposition de la communauté éducative et mobilise le réseau des 100 bibliothèques et des 323 bibliothécaires salariés et bénévoles.

Ressources de médiation : p. 17

Projets thématiques : p. 18





6-8, avenue d'Arches
08000 Charleville-Mézières
☎ 03 24 52 34 32
@ cellule.archeologie@cd08.fr
🌐 www.cd08.fr/cellule-archeologique

La Cellule archéologique des Ardennes, créée en 2009, intervient **en amont des projets économiques et industriels** pour réaliser les diagnostics et les éventuelles fouilles préventives commanditées par les services de l'État. Elle est habilitée **pour les âges des Métaux et de l'Antiquité**.

La Cellule archéologique des Ardennes remplit trois missions.

Archéologie préventive :

- Réaliser l'intégralité des diagnostics d'archéologie préventive sur le territoire des Ardennes ;
- Réaliser des fouilles préventives pour les périodes couvertes par son habilitation.

Recherche scientifique :

- Étudier et publier les découvertes ;
- Participer à des colloques ;
- Réaliser des fouilles programmées.

Valorisation du territoire :

- Valoriser les découvertes archéologiques auprès du grand public ;
- Valoriser le site des thermes de la *villa* de Warcq.

La Cellule archéologique organise tout au long de l'année des temps de médiation et de vulgarisation autour de ses missions et ses découvertes.

Visites : p. 13

Ateliers pédagogiques : p. 15

Ressources de médiation : p. 17

Projets thématiques : p. 19

Musée Guerre et Paix

Les visites peuvent être libres (exposition permanente avec cartels explicatifs, traduits en anglais et en allemand) ou guidées avec un support pédagogique dédié selon le niveau scolaire. Elles peuvent concerner les trois conflits, une période ou un thème en particulier. La durée des visites est de 2h. Certaines visites sont proposées en anglais et en allemand.



Niveau primaire

Visite globale ou thématique

- De 1870 à la III^e République
- Les deux Guerres mondiales

Niveau collège

Parcours 4^e

- Du Second Empire à la III^e République
- L'Europe et le monde au XIX^e siècle (de 1852 à 1914)

Parcours 3^e

- La Première Guerre mondiale
- Les régimes totalitaires
- La Seconde Guerre mondiale

Niveau lycée

Parcours 1^{er}

- De 1852 à 1945

Parcours Terminale

- L'entre-deux guerres et la Seconde Guerre mondiale

**Le
saviez
-vous ?**

En juin, des visites adaptées sont proposées pour réviser le brevet.

Archives départementales



Visite des Archives départementales

Les Archives départementales proposent une visite du bâtiment et de ses magasins.

La visite comprend :

- un exposé sur le rôle et le fonctionnement des Archives ;
- une découverte du cheminement d'un document ;
- une présentation de documents originaux.

Durée : 1 h

Cellule archéologique des Ardennes



Villa de Warcq

Visite en demi groupe pour des classes de tous niveaux.

Toute l'année sur demande ou lors des Journées Européennes de l'Archéologie (3^e week-end de juin).

Suite au chantier de l'autoroute A304, le site de la villa de Warcq a été mis au jour lors d'une fouille préventive en 2017. Ces vestiges visibles, particulièrement bien conservés, sont composés d'une cave et de 80 m² de pièces dédiées aux bains.

Durée : environ 45 minutes

**Le
saviez
-vous ?**

« À côté de chez vous » : lors d'opérations dans votre commune, si les conditions de sécurité le permettent, des visites peuvent être organisées.

Musée Guerre et Paix

Les ateliers pédagogiques permettent de travailler sur un thème particulier. Les élèves sont mis en contact avec des objets de collection et des documents d'archive qu'ils peuvent manipuler pour mieux les utiliser. L'atelier aboutit à une production qui met en œuvre des compétences historiques, artistiques et rédactionnelles.



Niveau primaire

- « Archéologie de la Grande Guerre »
- Abécédaire
- Les affiches de propagande de la Première Guerre mondiale
- Création de pantins articulés

Niveau collège

- « Archéologie de la Grande Guerre »
- L'occupation des Ardennes, d'après le journal de guerre d'Yves Congar
- Les affiches de propagande de la Première Guerre mondiale
- La vie quotidienne dans les tranchées (Lettres de Poilus)

Niveau lycée

- L'occupation des Ardennes, d'après le journal de guerre d'Yves Congar
- La vie quotidienne dans les tranchées (lettres de Poilus)
- Archéologie de la Grande Guerre

Nouveautés

- La Shoah dans les Ardennes à travers l'histoire d'Hélène Cyminski
- Arthur Rimbaud et la Guerre de 1870-1871 dans les Ardennes

En construction : Les Monuments aux Morts, Conservateur en herbe

Nouveau !

Le musée vient à vous. Possibilité de réserver un atelier hors les murs, parmi la liste des ateliers proposés par le musée (hors archéologie de la Grande Guerre) avec prêt de casques de réalité virtuelle. Uniquement pour les établissements ardennais ou limitrophes se situant à moins d'1h de Novion-Porcien.

Archives départementales

Les ateliers pédagogiques proposent une approche concrète de l'histoire, de la géographie, de l'enseignement moral et civique, de la littérature et des langues à partir de documents originaux.

Les guerres dans les Ardennes

- La guerre de 1870-1871
- La correspondance 1914-1918
- Vivre dans les Ardennes occupées 1914-1918
- L'Exode dans les Ardennes en 1940
- La Résistance dans les Ardennes 1940-1944 (jeu pédagogique)
- Hélène, une enfant juive dans les Ardennes 1940-1944
- Les Ardennes et le régime de Vichy
- La Libération des Ardennes

Les industries

- Le travail d'un ardoisier à Rimogne
- L'industrie textile dans les Ardennes

Étude d'un espace proche : l'évolution de votre ville, de votre village

Enseignement moral et civique : le Maire au service de sa commune

Histoire de l'art

- Le bas-relief de Paul Bialais
- L'histoire du portrait de la fin du XIX^e siècle



Cellule archéologique des Ardennes



Interventions en classe

- Qu'est-ce que l'archéologie ?
1h par classe, présentation orale avec support numérique et objets à découvrir
- Jeu de société « opération archéo » : devenez archéologue le temps d'une partie
- Les Jeux à Olympie ou les jeux olympiques : 9 ateliers pour comparer l'olympisme moderne et les jeux antiques

Musée Guerre et Paix



Les expositions itinérantes

- Yves Congar
- La Libération des Ardennes en 1918
- La France défaite et occupée pendant la Seconde Guerre mondiale
- En construction : Les Ardennes en 1870

Ressources en ligne

Des ressources pédagogiques sous forme de fiches pratiques à utiliser en classe concernant des objets ou œuvres exposés ou conservés dans le musée sont disponibles en ligne dans l'onglet service éducatif du musée.

Archives départementales

Offre documentaire

- Ressources iconographiques disponibles en ligne : fonds photographique, cartes postales, plans et gravures anciennes...
- Documents numérisés issus des collections ou fac-similés
- Support « arbre généalogique »

Expositions numériques

La Révolution dans les Ardennes, le bas-relief des Archives, le Front populaire dans les Ardennes...



Elles sont mises à disposition gratuitement pour les écoles primaires, les collèges et les lycées.

Bibliothèque Départementale des Ardennes

Offre documentaire

- Sélection documentaire thématique sur le portail de la BDA
- Collection spécifique pour les troubles DYS
- Accès aux collections Arts, Littérature, Langues et Musique du fonds de l'atelier Canopé
- Soutien aux Bibliothèques Centres de Documentation (BCD) et Centres de Documentation et d'Information (CDI): désherbage des collections, aménagement des espaces, formations pour les professeurs documentalistes



Près de 50 expositions itinérantes

Égalité filles-garçons, harcèlement scolaire, nouvelles héroïnes de la bande-dessinée, mythologie gréco-romaine, marionnettes, déchets...

Plus de 200 valises pédagogiques et numériques

- Malles multisupports : kit handicap, un geste pour ma planète, créatures fantastiques, Harry Potter...
- Valises musicales : BD & musique, musiques d'Afrique, relaxation, instruments de musique
- Tablettes, robots de codage, retro-gaming...

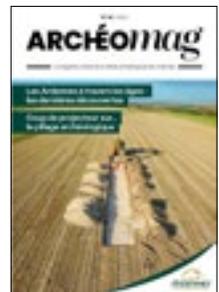
Cellule archéologique des Ardennes

ArchéoMag

Magazine annuel présentant l'actualité de la Cellule archéologique et les découvertes archéologiques ardennaises.

ArchéoTour

Exposition itinérante sur les sites archéologiques du département, accompagnée de documents et d'un quizz.



- Malle pédagogique « Découverte de l'archéologie » avec des jeux, outils, documents... pour découvrir le métier d'archéologue et à quoi sert l'archéologie
- Jeu Timeline sur « l'agriculture »
- Ressource « Sport & Antiquité »

Musée Guerre et Paix et Archives départementales



Concours national de la Résistance et de la Déportation

Il est ouvert aux collégiens de 3^e et aux lycéens en France et dans les établissements scolaires français à l'étranger. Il perpétue chez les élèves la mémoire de la Résistance et de la Déportation pour leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui.

Thème 2024-2025 :

Libérer et refonder la France (1943-1945)

Bibliothèque Départementale des Ardennes



Lire au Collège :

Chaque année, la BDA organise, en partenariat avec les bibliothèques de son réseau et les collègues

du département, l'opération Lire au Collège. Cette initiative vise à promouvoir la littérature jeunesse en invitant deux auteurs de romans ados à rencontrer huit classes réparties dans tout le département. Au cours de l'année scolaire, les élèves découvrent les œuvres de ces auteurs grâce aux livres fournis par la BDA. Le projet se conclut par une rencontre avec l'auteur en fin d'année scolaire.

Prix BD Cabaret vert

Créé par le Festival Cabaret Vert en collaboration avec le Département des Ardennes et l'Éducation nationale, ce prix distingue des albums de bande dessinée abordant des thèmes liés au développement durable. Il est réparti en trois catégories :

- Prix BD Cabaret Vert :

récompense un album pour adultes

- Prix BD Cabaret Vert Jeunesse :

récompense un album pour la jeunesse

- Prix de la Connaissance :

récompense un album documentaire
Chaque année, des classes peuvent participer au Prix BD. La BDA organise des sessions de formation et des rencontres avec les auteurs des albums jeunesse primés.

Ils s'inscrivent dans des dispositifs départementaux, régionaux ou nationaux. Certains projets peuvent concerner plusieurs services.

Archives départementales

Les services culturels du Département peuvent vous proposer des actions ainsi que des ressources sur les thèmes de votre choix en lien avec le programme scolaire.



Cellule archéologique des Ardennes



- Accompagnement de projets en collaboration avec le CARA (Centre Ardennais de Recherche Archéologique) et le Musée de l'Ardenne
- Journées Européennes de l'Archéologie (JEA) : 3^e week-end de juin
- Journées Européennes du Patrimoine (JEP) : 3^e week-end de septembre

**Le
saviez
-vous ?**

Les services peuvent accueillir des stagiaires et participer au dispositif « parcours avenir » pour présenter leurs métiers aux classes.

Développement de projets culturels



Les services des Directions de la Culture et de l'Éducation vous accompagnent dans vos projets.

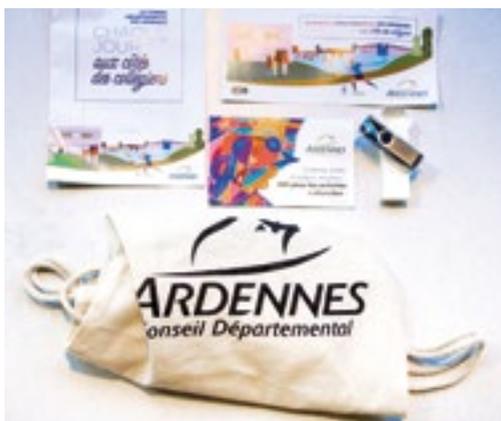
- > **Co-construction de projets** : Vous avez un projet d'éducation artistique et culturelle ? Vous souhaitez élaborer le volet culturel de votre établissement dans Adage pour l'année scolaire ? Vous avez un projet sur l'histoire et la mémoire ? Nos services peuvent vous accompagner dans le montage de votre projet, la recherche d'intervenants et le financement.
- > **Utilisation du Pass Culture (Adage)** : Nous vous aidons à trouver des projets locaux liés à la part collective du Pass Culture grâce aux propositions d'acteurs culturels locaux.
- > **Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle** : Le Département assure la coordination de ce contrat en vous proposant, en collaboration avec les équipes Arts et Culture de l'Éducation nationale, des Projets Artistiques Globalisés (PAG) et des résidences de médiation en temps scolaire.
- > **Appel à projets collégiens** : Le Département propose aux collèves un appel à projets pour soutenir les collégiens dans la réalisation de projets visant à promouvoir la citoyenneté active et à les aider à devenir des citoyens responsables.
Pour en savoir + : www.cd08.fr/le-conseil-departemental/appels-a-projets/appel-a-projets-collegiens



**Le
saviez
-vous ?**

Chaque année, le Département offre un chéquier-culture de 40€ à chaque collégien entrant en classe de 6^e.

L'objectif est de faciliter l'accès à la culture au plus grand nombre.



Informations pratiques

Musée Guerre et Paix

☎ 03 24 72 69 50

@ guerreetpaix@cd08.fr

@ mgp.reservations@cd08.fr

Ouverture du mardi au dimanche de 10h à 17h.

Les expositions du Musée sont à réserver par mail. L'établissement scolaire doit venir les chercher sur place.

Espace pique-nique disponible. En cas de mauvais temps, une salle peut être mise à disposition.

L'accès au Musée Guerre et Paix est payant :

Entrée : 3 € par élève pour un groupe de plus de 20 élèves (inclus le livret)
Visite gratuite pour les accompagnateurs adultes

Forfait pour la visite guidée : 50 €

Forfait pour atelier : 30 €

Pass Culture : les entrées et forfaits du musée sont disponibles dans les offres collectives du Pass Culture sur Adage. Une demande préalable est nécessaire via : mgp.reservations@cd08.fr

À noter : les lycées bénéficient du remboursement de leur visite au musée (pack éducatif complet : entrées, visite guidée, atelier) par la Région Grand-Est. Ce financement est accordé par la Région Grand-Est dans le cadre des Actions Vie Lycéenne culturelle (AVLC).

Les établissements intéressés doivent candidater et établir un projet culturel qui doit ensuite être validé par la Région pour être financé.

Contacts pour davantage de renseignements :

- Madame Laurence Gloeckler
Pour les lycées des départements 57, 67, 68, 88 :

☎ 03 88 15 66 87

@ laurence.gloeckler@grandest.fr

- Madame Sylvie Truffet
Pour les lycées des départements 08, 10, 51, 52, 54, 55 :

☎ 03 26 70 74 69

@ sylvie.truffet@grandest.fr

Archives départementales

Réservation par mail ou téléphone :

@ education.archives@cd08.fr

☎ 03 24 57 40 06

Visites et ateliers gratuits

Créneaux visites et ateliers, les mardis entre 9h et 17h.

Bibliothèque Départementale des Ardennes

Réservation en ligne, par courriel ou
par téléphone :

 bda.cd08.f  bda@cd08.fr

 03 24 56 03 76

L'ensemble des ressources est accessible et réservable sur le portail de la BDA. Le prêt est gratuit. La durée de prêt des supports d'animation est généralement de 3 semaines, renouvelable à la demande. Les valises DVD ainsi que les tablettes et robots sont prêtés pour 2 mois. Les supports d'animation peuvent être acheminés par navette dans la bibliothèque la plus proche (seul le transport des grilles d'exposition est à la charge de l'emprunteur).

Cellule archéologique des Ardennes

 03 24 36 62 47

 cellule.archeologie@cd08.fr

Visites et ateliers gratuits

- Visite des thermes de la villa de Wracq
Créneaux de visites sur demande (du lundi au vendredi de 9h à 17h)
- Prêt de supports d'animation sur demande à la BDA

Développement de projets culturels

Pour toute demande, contactez le
Service Développement Culturel

au  03 24 56 99 53

ou par mail  culture@cd08.fr

Transport

Mission EAC  culture@cd08.fr

Pour les écoles : les subventions pour les déplacements scolaires doivent être demandées auprès de votre commune ou intercommunalité (selon la répartition des compétences scolaires).

Pour les collèges : le Département finance 75 % du coût des déplacements vers les structures culturelles du Département et dans le cadre du dispositif Collège au Cinéma.

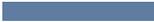
Procédure de prise en charge du transport :

Une demande d'aide doit être adressée au Pôle des Aides Départementales à l'adresse suivante : **pole-aides-departementales@cd08.fr** en joignant 2 à 3 devis. Un accord de prise en charge vous sera ensuite envoyé. Après avoir effectué les visites et réglé les factures, envoyez vos pièces justificatives (facture avec mention «réglée le...» précisant la date et le trajet de la sortie, mandat justifiant le paiement au prestataire, et le RIB de l'établissement) au service éducation : **eple@cd08.fr**

Pour les lycées : les subventions de déplacements scolaires sont à demander la Région Grand-Est qui finance 1 déplacement par an, par classe.

2024
2025

Vos projets éducatifs et culturels avec le Département

 M U S E E
 G U E R R E
 & P A I X

 **ARCHIVES**
DÉPARTEMENTALES
DES **ARDENNES**

BDA Bibliothèque
Départementale
des Ardennes

 **Cellule**
Archéologique
des **Ardennes**

cd08.fr


ARDENNES
Conseil Départemental